

Les **Hébertistes**, appelés les « **exagérés** » pendant la Révolution^[1], sont sous la [Législative](#) et la [Convention](#) principalement des membres du [club des Cordeliers](#), appartenant pour un grand nombre aux rangs de la [Montagne](#) à la [Convention](#), à l'administration de la Commune et du Département de Paris, et qui étaient en relation avec [Jean-Nicolas Pache](#), [Jean-Baptiste Bouchotte](#) ou [Jacques-René Hébert](#) qui, lui-même, n'avait pas de parti à proprement parler. Le mouvement « exagéré » ne se réduit évidemment pas à l'hébertisme qui n'en fut qu'un petit rouage que le Père Duchesne et sa femme étaient seuls à représenter. Les *Hébertistes*, est un néologisme né du procès des Exagérés ou ultra-démagogues, dont [Hébert](#) fut la « vedette », la figure la plus familière au public à cause de son journal [le Père Duchesne](#). Le grand mouvement de l'exagération révolutionnaire auquel Danton puis Robespierre cherchèrent à s'opposer, fut surtout représenté par [Barère](#), [Collot d'Herbois](#), [Billaud-Varenne](#), [Carrier](#), [Guzman](#), [François Desfieux](#), [Julien de Toulouse](#) et autres, qui furent les principaux artisans de la chute des [girondins](#) qu'ils haïssaient (31 mai et 2 juin 1793). Impliqués dans des affaires troubles qui n'ont pas fini d'être élucidées, portant sur des détournements de fonds publics depuis le 10 août 1792, sur leurs liens avec la [bande noire](#) et des distributeurs d'argent étrangers – tous représentants des milieux de la banque et leurs agents : [Laborde de Méréville](#), [Jean-Frédéric Perregaux](#), les Walckiers etc. – et sur leur refus de s'expliquer ou de présenter des comptes, les Exagérés avaient de grandes ambitions. Maîtrisant parfaitement les rouages de la démagogie la plus sophistiquée, ils s'appuyèrent sur « le peuple » à destination de qui on fabriqua une presse sur mesure, celle de [Marat](#) ou de [Hébert](#), qui participèrent, en pleine lumière pour ce qui les concerne, aux entreprises destinées à terrasser les Girondins puis à « épurer » la Convention.

Origine du mouvement dit des *Exagérés*

Dans les jours qui précédèrent le 10 août 1792, plusieurs meneurs « exagérés » dans leurs propos et leurs costumes avaient admis que les insurrections de masse n'étaient rendues possible que par certains artifices. La presse joua à cet égard un grand rôle et les journaux de Hébert et de Marat qui étaient soutenus financièrement par des achats massifs ordonnés par la Commune ou sur les fonds du ministère de la guerre, se firent l'écho des accusations lancées contre Brissot et Lebrun.

Le mouvement s'appuya surtout sur des ressorts moins apparents et des financements occultes dont on a les preuves par la découverte d'actes notariés ou la connaissance de prises de participation commerciales diverses des principaux meneurs *exagérés* (comme [Berthold de Proly](#), [Andres Maria de Guzman](#) ou [Jacob Pereyra](#), eux-mêmes distributeurs d'argent) avec des représentants des milieux de la grande banque, comme Jean Joseph de Laborde – en fait son fils, Laborde Méréville –, [Édouard de Walckiers](#) son neveu, le comte de Pestre de Seneffe ou [Jean-Frédéric Perregaux](#), qui avaient donné des gages à la Révolution et ne voulaient pas, en France, d'un retour à la monarchie des Bourbons, mais une forme d'oligarchie assurant une stabilité politique et financière exempte de dirigisme et de protectionnisme.

Une partie des meneurs avait ainsi des liens de dépendance avec les puissants réseaux de la banque suisse que représentait [Perregaux](#) et ses agents [Jacques Laffitte](#), Jannot-Lançon, etc., de la banque anglaise de [William Herries](#), [Walter Boyd junior](#) et Guillaume Ker et leurs agents Antoine Geneste et Auguste Rose, du réseau des Basques (Cabarrus, Laborde,

Laborde de Méréville et leurs agents Nogué, banquier, Formalaguès, agent de change, Jacob Péreyra, [Charles de Sartine](#), le [ministre Garat](#), etc.) et de la banque belge ou autrichienne, représentée par le réseau formé par les membres de la famille Nettine (Mme de Laborde, par exemple, était une demoiselle Nettine, belle-sœur de Calonne et tante de Édouard de Walckiers, etc.) dont les ramifications couvraient toute l'Europe.

Les assauts contre la Convention (10 mars-2 juin 1793)

Ces meneurs furent les instigateurs des troubles du 10 mars 1793. Ils se réunirent, entre autres chez Corrazza, le célèbre limonadier (débitur de bière et glacier) du Palais-Royal. Les Girondins dénoncèrent les menées de plusieurs d'entre eux et décrétèrent qu'il fallait les arrêter. Le ministre de l'intérieur Garat, qui soutenait comme Pache les provocations de la Commune, ou du moins ceux qui comme Gusman et Proly l'instrumentaient, provocations destinées à déstabiliser la Convention à majorité girondine, opposa sa force d'inertie à l'exécution du décret. Il reçut, notamment de Brissot et Louvet une série de lettres d'injonction au terme de quoi il consentit à reconnaître qu'une toute petite poignée d'agitateurs allait boire de la bière chez Corrazza et que cela ne méritait pas tant d'émoi. Dans ses Mémoires, il semble regretter son attitude qui a renforcé la Commune dans son désir de bousculer la convention et dont l'épilogue a été tragique pour les députés de la Gironde, puis pour tant d'autres républicains. Au moment de l'affaire de Dumouriez qui passa à l'ennemi, ce qui entraîna une certaine incompréhension dans l'opinion, les membres de la Commune et en particulier ceux, toujours les mêmes, qui se voyaient régulièrement au café Corrazza, se réunirent autour de Guzman et d'Auguste Rose, agent d'influence anglais^[2] le 1^{er} avril à l'Évêché de Notre-Dame, dans l'île de la Cité, toujours dans le même but de forcer la Convention à mettre plusieurs de ses députés en accusation. Au [Comité de salut public](#), nouvellement créé le 6 avril, [Barère](#), qui soutenait la Commune et non les Girondins comme il l'avait laissé paraître à dessein^[3], avait fait voter une disposition allant dans ce sens, mesure législative adoptée par les conventionnels, d'une gravité et d'une portée considérables, qui remettait en cause l'inviolabilité des députés que la Convention pourrait dorénavant, si elle le désirait, envoyer en prison sous un chef d'inculpation grave. Les girondins, qui avaient jusque-là fait confiance à [Dumouriez](#), étaient depuis son passage à l'ennemi taxés de complices, de traîtres, d'intentions conspiratrices et contre-révolutionnaires. *Pour sauver la patrie, affirmaient-ils, il faut perdre les Girondins.* En réponse, ceux-ci décidèrent de faire accélérer les enquêtes sur les agissements illégaux de la Commune, sur ses prévarications et ses voies de fait depuis le 10 août 1792.

Dans ces mouvements d'intimidation, les meneurs de la Commune, qui avaient le soutien de députés influents comme [Hérault de Séchelles](#), n'hésitèrent pas à en appeler à la force armée, l'armée révolutionnaire, qui fit braquer les canons du général [Hanriot](#) sur la Convention pour obtenir raison de la force sur le droit. Tous les survivants de cette époque et plusieurs grands témoins admettent qu'ils envisageaient à terme de « culbuter » et d'épurer la convention tout entière et non pas seulement les Girondins, pour installer à leur profit un nouveau gouvernement « républicain » dont [Jean-Nicolas Pache](#) aurait été « Grand Juge »^[4].

L'affaire du 31 mai 1793

Le 31 mai 1793, ils commencèrent l'épuration forcée de la Convention en faisant mettre, en toute illégalité, une trentaine de Girondins « hors la loi ». Plusieurs députés avaient été arrêtés dans la séance du 2 juin et furent enfermés dans les prisons de Paris. D'autres, comme Buzot, Barbaroux, Condorcet ou Roland réussirent à se cacher ou s'éloigner en province. D'autres, près d'une centaine, furent arrêtés dans les jours, les semaines et les mois suivants et, parmi eux, Mme Roland, Dulaure, Mercier, etc. Danton désapprouve, se retire du Comité de salut public dès l'été 1793 et entre dans la vie privée. Avec [Camille Desmoulins](#) et surtout Philippeaux il ne cessera de dénoncer les exagérations inutiles et les dangers qu'elles font courir à la République.

Le programme des Exagérés

Par calcul, les Exagérés réclamèrent la guerre à outrance tant civile qu'extérieure. [Jean-Baptiste Bouchotte](#), nommé au ministère de la guerre en remplacement de [Beurnonville](#) qui avait suivi [Dumouriez](#), fut placé sous la houlette de [Jean-Nicolas Pache](#) et de son gendre [François-Xavier Audouin](#). Ceux-ci firent nommer des administrateurs brouillons comme [Vincent](#), et des généraux « exagérés » comme le furent [Ronsin](#), [Rossignol](#) et [Turreau de Linières](#)^[5] qui mirent la Vendée à feu et à sang, ainsi que Barère de Vieuzac l'avait appelé de ses vœux à la Convention. Des sommes énormes disparurent des caisses, mais ne furent pas perdues pour tout le monde ainsi que, par exemple, cela fut reproché au [général Ronsin](#)^[6] et autres.

Ils continuèrent de faire pression sur la [Convention](#) pour la radicaliser, obtenant la promulgation de mesures politiques brutales comme la ([loi des suspects](#), qui fut votée le 17 septembre 1793) et aussitôt mise en application.

Ils furent plus tard convaincus au Tribunal révolutionnaire d'avoir, par des manipulations sur l'approvisionnement de Paris, avec la complicité des producteurs de farine de la Beauce et de la Brie, cherché à entraîner la hausse des prix des denrées alimentaires et, pour parer aux émeutes populaires qu'ils cherchaient à attiser de toutes les manières, la Convention fit voter la Loi du maximum des prix.

Ils soutinrent avec force le mouvement de [déchristianisation](#) qui aboutissait dangereusement, selon [Robespierre](#), à démoraliser le peuple. À l'athéisme provoquant – dans une société où les mentalités n'y étaient pas prêtes – prôné à dessein par les « exagérés » [Chaumette](#) et [Anacharsis Cloots](#), Robespierre répondit par l'instauration d'un décret qui confirmait la liberté de culte.

Lors de la révélation de [l'affaire de la falsification du décret liquidant la Compagnie des Indes](#) où plusieurs députés étaient soupçonnés d'avoir touché un pot-de-vin, les exagérés se hâtèrent, par la voie de Hébert, de développer le thème du "tous pourris" destiné à déconsidérer la Convention dans l'opinion.

Se voyant menacés sur leur « gauche » à l'automne 1793, Robespierre et [Saint-Just](#) qui voulaient sauvegarder l'honneur de l'Assemblée, dégagèrent une majorité pour décider, au début de l'hiver 1793-1794, l'arrestation de l'ancien maire [Jean-Nicolas Pache](#), leur chef de

file, de [Hébert](#) qui compromettait par ses insinuations l'honneur de la convention, et tous les complices qu'on leur prêta au Tribunal révolutionnaire, tous abusivement rebaptisés « **hébertistes** » par la suite, comme si le mouvement se réduisait à la personne du père Duchesne. Beaucoup d'autres arrestations suivirent. Le mouvement exagéré fut « décapité », mais bénéficia de solides complicités, notamment au [Comité de sûreté générale](#) qui poursuivit à sa manière l'exagération révolutionnaire, contre la volonté de [Robespierre](#).

Le procès des Hébertistes ou Exagérés

Malgré les efforts de [Barère](#) et de [Collot d'Herbois](#) – lui-même intimement lié avec [François Desfieux](#) –, quelques membres du mouvement exagéré furent donnés en pâture à l'opinion publique et guillotins le 24 mars 1794. Parmi eux, se trouvaient des gens de finances comme le banquier [Jean-Conrad de Koch](#) et le Belge Proly, qui avait participé à toutes les grandes spéculations de la fin de l'Ancien régime. D'autres comme [André Maria de Guzman](#) furent exécutés avec [Danton](#), puis vinrent le tour du banquier anglo-hollandais [Jean-Jacques Debeaune](#) qui était à l'origine de l'emprunt dit des Trois fils du roi d'Angleterre, et de divers administrateurs de police que l'on accusa d'avoir protégé les bailleurs de fonds du mouvement – notamment [Soulès](#), [Froidure](#), Dangé ou [Michonnis](#) –, exécutés discrètement dans les mois qui suivirent. Mais la plupart des protagonistes du mouvement « exagéré », ses inspirateurs et ses financiers passèrent le cap de [Thermidor](#) et réapparurent par la suite. Certains furent listés en 1800 par le premier consul Bonaparte pour être envoyés au [bagne de Cayenne](#).

Le mouvement exagéré contre les Modérés

Au lendemain de la proscription des Girondins, [Danton](#), suivi de [Camille Desmoulins](#) qui a regretté trop tard ses attaques contre [Brissot](#), ont les premiers pris leurs distances avec les Exagérés. Ils ont été suivis par un certain nombre de députés comme Philibert Simon et Philippeaux parmi les plus remarquables.

Dans les joutes par presse interposée qui, à la fin de l'automne 1793, opposèrent [Hébert](#) à [Camille Desmoulins](#), on voit que, sur le fond, ce qui distingue les deux tendances antagonistes - Exagérés et Modérés - portait sur leurs divergences à propos de choix essentiels liés à la poursuite de la guerre (à l'extérieur et en Vendée) et au maintien des lois terroristes. Mais c'est l'affaire de la liquidation de la compagnie des Indes qui a radicalisé les positions et donné une visibilité pleine et entière aux antagonismes que pouvait annoncer le départ de Danton du Comité de salut public.